

Pilotes ou pas pilotes, des licenciements secs envisagés

Bureau Central, le 7 septembre 2015 - n° 18/15

Le Syndicat Général Force Ouvrière Air France s'insurge contre les annonces faites lors du CCE extraordinaire du vendredi 4 septembre 2015 et le « Flash Actu » qui a suivi. Nous combattons toute politique qui amènerait des départs contraints.

Un dialogue de sourds sur les négociations avec les PNT, un seul syndicat à la table lors de celles avec les PNC, mais aucune négociation pour le personnel au sol.

Peu importe le nom du plan, car la Direction envisage des licenciements ! Dans le Flash Actu du 4 septembre 2015 il est précisé que : "dans les secteurs où l'écart de coûts par rapport au marché est tel qu'il ne pourrait être comblé par la voie de la négociation et menace la pérennité de l'activité" la Direction aura recours aux départs contraints ! Les personnels ne doivent en aucun cas être les victimes de l'incompétence des dirigeants qui se sont succédé, de leur manque de clairvoyance. Malgré nos alertes, malgré les rapports alarmistes, le Gouvernement est resté sourd. Il doit assumer son rôle ! Il doit assumer ses incohérences !

L'attentisme, le manque d'anticipation et l'erreur de lecture de l'avenir du transport aérien sacrifieraient aujourd'hui la population qui a le plus à perdre et qui a consenti le plus d'efforts ?

Le jusqu'aboutisme de l'année dernière a déjà montré sa nocivité.

La cohésion sociale, déjà fragilisée, va éclater en morceaux.

Une concertation de tous les syndicats s'impose et devra aboutir à une réponse unitaire.

L'unité des personnels sera la seule arme capable de faire infléchir la Direction. Une action d'ampleur sera alors l'occasion de dire à nos dirigeants que nous n'acceptons pas que des collègues soient licenciés alors que nous avons consenti autant d'efforts pour redresser notre Entreprise.

Le 5 octobre, lors d'un CCE extraordinaire, la Direction mettra son plan sur la table.

Christophe Malloggi
Secrétaire Général